## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

# PORTEFEUILLE PRIVE PAUL PARQUET

### Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : ABN AMRO Investment Solutions.

ISIN : FR0010245522
Siège Social : 119-121, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Site internet : www.abnamroinvestmentsolutions.com. Appelez le + 33 (1) 56.21.60.60 pour plus d'informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de ABN AMRO Investment Solutions en ce qui concerne ce document d'informations clés.
ABN AMRO Investment Solutions est autorisée en France et régulée par l'AMF.
PORTEFEUILLE PRIVE PAUL PARQUET est autorisé en France et régulé par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 21.09.2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce Produit ?

### Type
Ce Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

### Terme
Le Produit a une durée de vie de 99 ans.

### Objectifs
L'objectif de gestion du Produit est de fournir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite: 55% actions, [décomposé en 50% MSCI EMU + 40% MSCI World ex EMU + 10% MSCI Emerging Markets] + 35% Bloomberg Barclays Euro Treasury 1-10 Year + 10% €STR Capitalisé, sur la durée de placement recommandée. Ce Produit est géré activement et est comparé à son indicateur de référence composite à des fins d'indicateur de performance et de niveau de risque. Cependant, la référence à cet indice ne constitue pas un objectif ou une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille et le Produit ne restreint pas son univers aux composants de l'indice. L'indicateur de référence composite n'évalue ni n'inclut ses composantes sur la base de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le Produit. Pour répondre à son objectif de gestion, le gérant mène une gestion discrétionnaire en termes d'allocation d'actifs via des OPC/Trackers (de droit français ou européens), des fonds d'investissement et des titres vifs. Le Produit promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'univers éligible est déterminé par la société de gestion, à l'issue de la combinaison de filtres d'exclusion et d'une approche en sélectivité détaillés ci-dessous. Cette analyse ESG est construite à partir des données fournies par l'agence de notation extra-financière, Sustainalytics.
La société de gestion a défini une approche différente selon la typologie de titres. Concernant les investissements en titres vifs l'approche repose sur une stratégie de « sélectivité » appliquée à l'univers investissable, en s'appuyant sur les notations de risques ESG fournies par notre prestataire de données extra-financières.
La stratégie de « sélectivité » vise à choisir les meilleurs émetteurs de l'univers investissable en fonction de leur notation extra-financière et/ou à exclure certains émetteurs en raison de caractéristiques extra-financières. Dans le cadre de cette approche, une réduction d'au moins 20 % de l'univers d'investissement est effectuée. Concernant les investissements via des OPC (internes, délégués, externes) : la Société de gestion sélectionne des OPC répondant aux critères pour être considérés comme des produits d'investissement conformes à l'article 8, paragraphe 1, ou à l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088. Par ailleurs, les OPC doivent se conformer aux exigences de la recommandation 2020-03 de l'AMF, en adoptant des stratégies qui démontrent un engagement significatif dans leur gestion, à l'exception des OPC de dette souveraine européenne. L'analyse ESG couvre 90% du portefeuille. La part des actifs « non notés ESG » du portefeuille doit rester inférieure à 10% de l'actif net. Les critères financiers reposent sur les points suivants: premièrement, le gérant détermine l'exposition nette du portefeuille aux marchés actions et au marché obligataire pour l'allocation des actifs. Deuxièmement, au sein de la poche action, la performance est générée par la combinaison d'une approche top-down et Bottom-up.
- Actions (20% à 70% de l'actif net);
- Titres de créance (0% à 55% de l'actif net);
- Instruments du marché monétaire (0% à 70% de l'actif net).

Concernant la sélection des titres en direct, le gérant sélectionne les valeurs selon une approche qualitative et thématique. L'exposition maximum du Produit aux marchés actions est fixée à 70% de l'actif net. La gestion sera discrétionnaire en termes de répartition géographique (y compris pays émergents), sectorielle. La gestion de la poche « titres de créances » sera gérée discrétionnairement en termes de répartition dette publique/dette privée et de notation. Les obligations Non Notées et/ou Non Investment Grade, spéculatifs sont autorisées à hauteur de 0% à 55% de l'actif net maximum. Au sein de cet univers d'investissement, le gérant procède à sa propre analyse du risque de crédit pour sélectionner ou céder un titre sans recourir exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation de crédit. Le Produit peut investir à hauteur de 30% maximum de son actif net en parts ou actions de FIA de droit français, de FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement mentionnés à l'article R214-25 et répondant aux conditions de l'article R214-13 du Code monétaire et financier. Le Produit peut investir dans des OPC ayant reçu le label ISR d'Etat Français ou un label européen reconnu et respectant eux même les mêmes contraintes applicables aux fonds ESG. Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers. Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la Société de Gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres. Le gérant pourra intervenir sur les marchés dérivés dans un but de couverture ou d'exposition au risque actions et/ou de taux et de change. Le Produit capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

### Investisseurs de détails visés
Ce Produit s'adresse aux investisseurs qui souhaitent disposer d'un support d'investissement en multigestion, dont l'allocation flexible permet notamment, en fonction des opportunités de marché, d'être exposé aux produites de taux et/ou aux produits d'actions.

### Autres informations
Dépositaire : CACEIS Bank
Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande à tout moment à la Banque NEUFLIZE OBC et CACEIS Bank. Les demandes de rachats sont centralisées avant 17h30 la veille du jour de l'établissement de la valeur liquidative chez CACEIS Bank et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (valeur liquidative hebdomadaire chaque vendredi).
Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de ABN AMRO Investment Solutions - 119-121, boulevard Haussmann - 75410 Paris CEDEX 08. Ces documents sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement.
La valeur liquidative, le calcul mensuel des scénarios de performance et les performances passées du Produit peuvent être obtenus dans les locaux de la société de gestion ou sur son site Internet : www.abnamroinvestmentsolutions.com. Une version papier sera envoyée à tout investisseur qui en fera la demande.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

- **Risque de crédit :** il représente le risque éventuel de dégradation ou de défaillance de la signature de l'émetteur qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du Produit. L'investissement en titres à haut rendement, c'est à dire spéculatifs, dont la notation est basse ou inexistante peut accroître le risque du crédit.
- **Risque de contrepartie :** le Produit sera exposé au risque de contrepartie résultant du fait de la possible détention de contrats à terme conclus avec un établissement de crédit. Le Produit est donc exposé au risque que cet établissement de crédit ne puisse honorer ses engagements au titre de ces instruments.
- **Risque de liquidité :** le Produit peut investir dans des titres susceptibles dans certaines circonstances d'avoir un niveau de liquidité relativement faible. Ceci peut avoir un impact sur le moment et le prix auquels le Produit peut vendre ces titres pour honorer les demandes de rachat.

La survenance d'un de ces risques pourra faire baisser la valeur liquidative.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scenarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.
Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Investissement 10 000 € | | | |
|---|---|---|---|
| La période de détention recommandée est de 5 ans. | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée) |
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investisement. | | |
| Scénario de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | € 6 470 | € 5 940 |
| | Rendement annuel moyen | -35,30% | -9,89% |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | € 8 190 | € 9 000 |
| | Rendement annuel moyen | -18,10% | -2,09% |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | € 9 860 | € 11 540 |
| | Rendement annuel moyen | -1,40% | 2,91% |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | € 11 840 | € 13 390 |
| | Rendement annuel moyen | 18,40% | 6,01% |

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez
Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 09/2017 et 09/2022.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 12/2019 et 12/2024.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 03/2020 et 03/2025.

## Que se passe-t-il si ABN AMRO Investment Solutions n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.
L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des actions, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par l'initiateur.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

### Coûts au fil du temps

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

| Investissement 10 000 € | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée) |
|---|---|---|
| Coûts totaux | € 645 | € 1 516 |
| Incidence des coûts annuels (*) | 6,5% | 2,6% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,48% avant déduction des coûts et de 2,91% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

### Composition des coûts

Sur base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

| Coûts ponctuels | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---|
| Coûts d'entrée | Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. | € 500 |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire). | € 0 |
| Coûts récurrents | | |
| Commission de gestion | 1,42% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année. | € 142 |
| Coûts de transaction de portefeuille | 0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | € 3 |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commission de performance | Aucune commission de performance ne s'applique à ce Produit. | € 0 |

Le tableau ci-dessus indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 5 ans

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande à tout moment à la Banque NEUFLIZE OBC et CACEIS Bank. Les demandes de rachats sont centralisées avant 17h30 la veille du jour de l'établissement de la valeur liquidative chez CACEIS Bank et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (valeur liquidative hebdomadaire chaque vendredi).

Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" du prospectus et à l'article 3 "Emission et rachat des parts" du règlement du Produit, disponibles sur le site internet : www.abnamroinvestmentsolutions.com.
Un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative "Swing Pricing" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Régles d'évaluation des actifs" du prospectus et à l'article 3 "Emission et rachat des parts" du règlement du Produit, disponibles sur le site internet : www.abnamroinvestmentsolutions.com.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute demande d'information et/ou de réclamation relative au Produit peut être adressée :
- au commercialisateur, ou
- à la Société de gestion pour les questions relatives à la gestion, ou
- au Service Réclamations de la Banque NOBC : 119-121, boulevard Haussmann - 75410 Paris CEDEX 08 ou à l'adresse internet suivante : reclamations.clients@fr.abnamro.com ;
- et en dernier recours, vous pouvez vous adresser gracieusement au médiateur de l'AMF dont vous trouverez les coordonnées sur notre site : www.neuflizeobcinvestissements.fr (Informations réglementaires).

## Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site www.abnamroinvestmentsolutions.com.
Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années via le site www.abnamroinvestmentsolutions.com

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Produit ou de votre conseiller fiscal.

Ce document d'informations clés fait l'objet d'une mise à jour au moins annuelle.